

ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 12 janvier 2024 – 20h00

**COMPAGNIE DES FRANCS ARCHERS CHALONNAIS,
16, rue Paul Eluard – 71100 CHALON SUR SAONE.**

ORDRE DU JOUR :

- Accueil de la Présidente ;
- Rapport moral ;
- Etat des licences par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan financier par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan sportif 2022/2023 (*préparé par Daniel TOUTIN et présenté par David ROUBIER*) ;
- Election de nouveaux membres au Comité directeur ;
- Projets de l'année 2024
- Présentation du Budget prévisionnel déplacements 2024 (*présenté par Hervé HUMBLIN*)
- Présentation du Budget prévisionnel 2024 par Daniel PERREAUT, trésorier
- Questions diverses ;
- Clôture de l'Assemblée générale ;
- Parole aux invités.

- Pot .de l'amitié

Présents : Madame Dominique ROUGERON, représentante de la Ville de Chalon-sur-Saône

Licenciés du club, voir feuille d'émargement jointe au présent compte-rendu

Excusés : Monsieur Christian LAFOREST, Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de tir à l'arc
Monsieur Vincent MARICHY, Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Saône et Loire
Monsieur Thierry THEVENET, Président de l'Office Municipal du Sport de Chalon-sur-Saône
Messieurs Bruno ROCHETTE et Fabrice FARADJI, élus en charge des sports de la Ville de Chalon-sur-Saône

ME

ME

ASSEMBLEE GENERALE C.F.A.C.

(vendredi 12 janvier 2023)

Bienvenue à toutes et tous.

Une nouvelle année civile s'ouvre devant nous, 2024. Quelle soit pour toutes et tous une année pleine d'émotion et d'engouement sportifs biensûr mais aussi riche en épanouissement personnel et familial.

Nous sommes assemblés ce soir pour établir le bilan de l'année sportive 2022/2023 et pour projeter l'année 2023/2024, en sachant que la saison sportive 2023/2024 a débuté en septembre dernier et effleurer ainsi 2024/2025.

L'ordre du jour établi se décline de la façon suivante :

- Rapport moral de la Présidente ;
- Etat des licences 2022/2023 et 2023/2024 par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan financier 2023 par Daniel PERREAUT, trésorier ;
- Bilan sportif 2022/2023 (*élaboré par Daniel TOUTIN et présenté par David ROUBIER*) ;
- Election de nouveaux membres au Comité directeur ;
- Projets de l'année 2024
- Présentation du Budget prévisionnel déplacements 2024 (*présenté par Hervé HUMBLIN*)
- Présentation du Budget prévisionnel 2024 présenté par Daniel PERREAUT, trésorier
- Questions diverses ;
- Clôture de l'Assemblée générale ;
- Parole aux invités.

Pot de l'amitié

Mais avant tout vérifions le Corum.

Corum de l'assemblée générale doit être de 11, il est de 19.

Etant atteint, je déclare l'Assemblée générale du club, la Compagnie des Francs Archers Chalonnais, ouverte.

Je précise que :

- le rapport moral, le bilan financier, le budget compétitions et le budget prévisionnel sont soumis aux votes à mains levées tandis que l'élection des candidats à l'entrée au Comité directeur se réalise à bulletin secret.
- le vérificateur aux comptes, cette année est Bruno RICHARD.

Rapport Moral de la Présidente

Saison 2022/2023

Le premier samedi de septembre 2022, comme chaque saison depuis des années, maintenant, participation du club au Forum des associations culturelles et sportives de Chalon. Ce Forum ne fut pas une réussite pour le club, il a été même préjudiciable.

En effet, le stand du club était introuvable. Mauvaise adresse sur le flyer officiel du Forum et à l'emplacement, au Boulodrome signalé Compagnie des Francs Archers Chalonnais, se trouvait la section tir à l'arc de l'Eveil Chalonnais ! Nous avons fait le choix de ne pas faire

d'initiation de tir, invitant les personnes intéressées à venir nous voir le dimanche après-midi sur la base de tir de la Prairie Saint Nicolas. Pas grand succès, n'ayant eu que peu de contact le samedi.

Conséquence directe, une baisse d'effectif global d'archers au sein du club.

C'est l'Ecole de tir du mercredi, sous l'égide de Sandrine ROUSSENQUE, aidée de Marc DIDIER, Hubert MERLE et d'Estelle JAULT, tous investis dans l'apprentissage des archers néophytes, qui a vu ses effectifs baissés. A minima 50% d'archers en moins sur les deux créneaux que compte l'Ecole de tir, section 1 (néophytes).

La section 2, réservée aux jeunes archers, en deuxième année de pratique a moins souffert de cet état. Encadrés par Daniel Toutin, ils ont bénéficié d'un apprentissage qui leur a permis de participer aux compétitions Spécial Jeunes organisées par le Comité départemental de tir à l'arc. A ce sujet, la saison 2022/2023 marque la fin de leur organisation. Une nouvelle compétition vient le remplacer 'le Challenge jeunes et U11 de Saône et Loire. Les architectes du projet sont Laëtitia Balthazard et Evann COLLAUD cadres du département.

Evann a œuvré, cette année encore, à l'Ecole de perfectionnement/compétition. Toujours deux créneaux alloués, le mardi soir et ce pour le plus grand bonheur des archers inscrits.

Par l'élan impulsé par les groupes, nous avons pu voir un public jeune en compétition plus fourni. Il faut aussi souligner la participation de jeunes dans les équipes du club.

Au niveau compétiteurs adultes, en salle, peu mieux faire. En extérieur, meilleure participation. Les résultats restent très variables suivant les disciplines et les armes en lice.

David ROUBIER vous expose tout à l'heure, le bilan.

Le club prend toujours en charge la moitié du coût de la prestation d'Evann, aussi bien en intérieur (préparation aux compétitions et championnats en salle) qu'en extérieur (préparation aux compétitions et championnats en extérieur), et ce jusqu'en juillet 2023.

Un nouveau concept a été mis en place afin d'augmenter le nombre de participant en compétition. Un remboursement d'inscription de compétition par le club. Trois compétitions faites, de la 3^{ème} à la 7^{ème} remboursées.

Le club permet également des séances de tir sur des créneaux dits « de tir libre », tout au long de la semaine, du lundi au dimanche, hors samedi, au gymnase Garibaldi, de septembre aux vacances de Pâques. Les créneaux de tir libre en extérieur sont au vouloir de l'archer mais toujours hors des Ecoles de tir et de perfectionnement/compétition.

De cette mixité de pratique, une vingtaine d'archers, en individuel, ont pris part aux diverses compétitions organisées en Saône et Loire, en Bourgogne Franche Comté et au-delà (Auvergne Rhône-Alpes, les Hauts de France, le Grand Est). Les résultats seront relatés aussi par David dans l'exposé.

Le club a engagé des équipes dans divers championnats, en salle et en extérieur dont en DRE (.Le 7 mai à Besançon, le 28 mai à Dijon, le 18 juin à Auxonne).

De jeunes chalonnois ont fait partie, cette année encore, du groupe « jeunes espoirs de Saône et Loire ». Ils effectuent environ 3 stages de pratique à minima durant l'année avec d'autres jeunes des différents clubs de Saône et Loire. Ils sont tenus à réaliser des compétitions.

Cette année, le club a organisé :

- Le dimanche 16 octobre 2022, le challenge départemental tir au féminin sous la

houlette de la Commission féminine du Comité départemental de tir à l'arc de Saône et Loire.

Sur le thème d'Alice au Pays des Merveilles, le tir au féminin de Chalon a battu tous les records de participation. 59 archers féminines.

J'en profite pour remercier, Madeleine, mamie d'Alizée et Estelle de leur engagement dans l'organisation de cette manifestation.

J'en profite pour remercier Sylviane SCARFONE, du Comité Départemental.

- Le mercredi 14 décembre 2022, le tir de Noël où 30 archers formant 6 équipes ont participé à ce tir convivial.
- Le mercredi 18 janvier 2023, la galette des Rois du club.
- Le samedi 4 mars 2023, à midi, le repas de la Saint Sébastien, au restaurant « Les Alouettes » à Saint Rémy.
- Le dimanche 19 mars 2023, tir de l'abat oiseau à la Prairie Saint Nicolas. Cette année, le Roy, arc classique est une reine, Axelle FRAISSE et le Roi, arc à poulies est David ROUBIER. Pas de Roitelet.

Il a été organisé au gymnase Garibaldi, une formation, le dimanche 19 mars, sur le réglage des arcs à poulies. Cette formation réalisée par le Comité Régional de tir à l'arc de Bourgogne Franche-Comté était réservée aux archers de la BFC.

Le chevalier Bruno RICHARD, les archers David ROUBIER Charles BARILE et Jean-Luc BOIS ont représenté la CFAC au bouquet provincial, le dimanche 14 mai à Mâcon.

En écho à l'organisation du Bouquet provincial à Mâcon, le musée Vivant Denon de Chalon a organisé, du 11 mai au 17 septembre, une exposition temporaire sur le thème du tir à l'arc « Le Noble Jeu de l'Arc ». Cette exposition a permis de tisser des liens non seulement avec le club (à cet effet, le club a pu prêter au musée quelques trophées et son drapeau) mais aussi avec des archers comme Bernard, chevalier, Jean-Luc, passionné d'Histoire qui ont enrichi par leur prêt, l'exposition.

Le club a aimé sa collaboration avec le musée Denon et il remercie chaleureusement Madame Brigitte MAURICE-CHABARD, conservatrice en Chef et directrice des musées de Chalon-sur-Saône et son équipe qui ont permis une mise en lumière du tir à l'arc toute particulière, grâce à une belle et riche exposition. A préciser que cette exposition a été insufflée par André NOYELLE, ancien Président de la Ronde de Bourgogne/Grand Est et par Gérard BIERRY, chevalier au club de Chagny et ancien archer de Chalon. Tous les deux n'ont pu voir l'aboutissement de leur travail, décédés tous les deux prématurément.

Samedi 24 juin après-midi, le club a organisé une séance découverte du tir à l'arc 3D au parcours situé à la Loyère, à proximité du château de La Loyère

Le samedi 1er juillet 2023, toute la journée, animation Terre de jeux, au Boulodrome

Le club a répondu favorablement à une demande d'initiation dans le cadre de la Journée des Familles, organisée par la commune de Crissey. Cette manifestation s'est passée, le samedi 26 août, toute la journée.

Florian RICHARD a reçu le trophée cadet pour la saison 2021/2022 à l'occasion de la remise des prix organisée par le CDOS 71 à Dracy-le-Fort, le jeudi 2 mars 2023.

Fort de tous ces événements, de ces engagements et de ces propos,

je veux féliciter et encourager l'engagement des archers en compétition,

je veux louer et remercier les bénévoles du club qui œuvrent à la vie du club « au quotidien » (Ecole de tir, travaux de construction, d'aménagement, de réparation, de courses, et la liste est non limitative), ou « occasionnellement » lors des différentes manifestations réalisées par le club, Toute aide est la bienvenue. Merci à vous, sincèrement du fond du cœur.

Je remercie aussi l'engagement des bénévoles qui donnent de leur temps pour aider à l'installation et à la désinstallation des équipements de la Prairie Saint Nicolas Cela reste des moments conviviaux et d'échange.

Je n'oublie pas de remercier Bernard GROISON et Charles BARILE pour leur constant dévouement à l'activité 3D. La pratique du tir 3D au sein du club ne demande qu'à se développer. N'hésitez pas à venir grossir les rangs comme l'on fait Charles DUPRES et Frédéric BOT cette année.

Merci à la Ville de Chalon de la mise à disposition du gymnase Garibaldi, base du club en intérieur ; merci aussi, de la disponibilité du gymnase les samedis après-midi et dimanches et pour les créneaux possibles durant les congés scolaires,

Merci à la Ville de Chalon pour la mise à disposition de Sandrine ROUSSENQUE. Les nouveaux archers bénéficient de sa pédagogie et de sa compétence dans le domaine du tir à l'arc.

Merci au Grand Chalon pour la mise à disposition du terrain de la Prairie Saint Nicolas, à l'attention de La Compagnie. Ce terrain est la base de tir extérieur du club.

Je remercie également le Comité départemental de tir à l'arc pour les interventions dans notre club, d'Evann.

Je remercie également La Ronde de Bourgogne de Tir à l'Arc, pour nous avoir fait connaître du Musée Vivant Denon.

Je remercie l'OMS et la Ville de Chalon pour la subvention municipale accordée.
Je remercie le Département de Saône et Loire pour la subvention jeunes accordée.
Cette année, l'ANS ne nous a pas accordé de subvention.

Enfin, le club remercie les journalistes et tout particulièrement « ceux d'Info chalon » qui relayent auprès du public, les articles de presse concoctés par Daniel TOUTIN. Merci Daniel.

De notre côté, tout au long de l'année, le club a pu mettre à la disposition de la Ville de Chalon et de l'USEP, son mur de tir au gymnase Garibaldi et nos installations à la Prairie Saint Nicolas dans le cadre scolaire mais également de la santé.

Nous avons permis également, une animation tir à l'arc, au parcours 3D de La Loyère, à l'attention de jeunes de la Maison de quartier des Charreaux sous l'œil attentif de Bernard GROISON.

En salle, la section tir à l'arc de l'AGRS a pu organiser sa rencontre annuelle inter régionale, au gymnase Garibaldi et en période estivale, a pu profiter de nos infrastructures à la Prairie Saint Nicolas (mardi et vendredi matins) et à La Loyère.

Un point sur le site internet du club. Il a une place importante dans la communication des informations aux licenciés. Encore merci Hervé.

Le nouveau site hébergeur est calé, notre site a pris ses marques et il prend sa vitesse de

croisière.

En outils de communication, venant en complément, David ROUBIER a réactivé le site C.F.A.C. Face book existant et a ouvert un compte Instagram (chalonarchery)

La saison 2022/2023 a vu une progression des jeunes en compétition. C'est positif !

Il faut que l'engouement gagne aussi plus d'adultes. Le noyau existant est solide mais, il doit pouvoir s'enrichir de nouvelles énergies pour la prochaine saison 2023/2024 afin que la tendance perdure et s'ancre au club.

Je pense également qu'il faut que le club réalise des représentations afin que les gens puissent connaître le tir à l'arc.

Bilan moral soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 19.**

Contre : 0.

Abstention : 0.

→ **Accepté à 19 voix.**

Maintenant, il est temps de passer au chapitre suivant de l'Assemblée générale, le point sur les licences et le bilan financier (compte de résultats), réalisé par Daniel PERREAUT notre trésorier. Je lui donne avec plaisir la parole.

Point sur les licences

- réalisé et présenté par Daniel PERREAUT, Trésorier

Saison 2022 / 2023 : 72 licenciés

Saison 2023 / 2024 : 91 licenciés, à ce jour

Constat de la saison 2023/2024 par rapport à l'année 2022/2023,

- 10 jeunes en plus, de 22 (2022/2023) → 32 (2023/2024)
- 3 femmes en moins, de 16 (2022/2023) → 13 (2023/2024)
- 12 hommes en plus de 34 (2022/2023) → 46 (2023/2024)

Proportion femmes / hommes, sur les deux saisons, une moyenne de 29.% de femmes et de 71.% d'hommes

Bilan financier

2022/2023, réalisé et présenté par Daniel PERREAUT, Trésorier

Bilan financier « compte de résultats », annexe 1

Bilan financier soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 19.**

Contre : 0.

Abstention : 0.

→ **Accepté à 19 voix.**

Bilan sportif

- Ecole de tir et Compte rendu sportif 2021 / 2022 : bilan préparé par Daniel TOUTIN et présenté par David ROUBIER

Bilan sportif « compte-rendu de la saison sportive 2022/2023 », annexe 2

Election

Sans objet, pas de candidature.

PRESENTATION DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR.

Liste des candidats :

VOTANTS

Rappel du Corum :

Désignation :	Nombre :
Licenciés au club	91
Votants potentiels	
Présents	
Présents votants	
Procurations	
Votants totaux	

RESULTAT DES VOTES

Désignation :	Nombre :
Listes complètes	
Listes incomplètes	
Nul	0

Candidats :	barré:	Voix

Membres du Comité directeur

Le Comité directeur du club, La Compagnie des Francs Archers Chalonnais compte à partir de la présente Assemblée générale, 11 membres. En effet, Michel BOITIER, trésorier adjoint, n'a pas repris sa licence cette année pour raison de santé.



Saison 2023/2024

BUDGET DEPLACEMENTS 2024 présenté par Hervé HUMBLIN:

Budget déplacement, annexe 3

Budget soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 19.**

Contre : 0.

Abstention : 0.

→ **Accepté à 19 voix.**

BUDGET PREVISIONNEL 2024 présenté par Daniel PERREAUT

Budget prévisionnel, annexe 4

Budget prévisionnel soumis au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? :

- **Votants : 19.**

Contre : 0.

Abstention : 0.

→ **Accepté à 19 voix.**

COUT DES LICENCES

Proposition de ne pas augmenter la part de la Compagnie pour la saison prochaine 2024/2025.

Proposition soumise au vote : qui est contre ? qui s'abstient ?

- **votants : 19.**

Contre : 0.

Abstention : 0.

→ **Accepté à : 19 voix.**

Projets pour la saison 2023/2024

FORMATION

Toutes candidatures à une formation seront les bienvenues. Je rappelle que dès 16 ans un archer peut entamer une formation d'entraîneur ou et une formation d'animateur ou encore de jeune arbitre.

Le club accepte aussi toute candidature d'adultes, il va de soit.

Le club a réellement besoin d'entraîneur et d'arbitre. Un arbitre permettrait au club de renouer dans l'organisation de compétition. Il en est privé depuis trop longtemps.

Les formations sont payantes. Pas de soucis, la prise en charge peut être intégrale (par le CD 71 de tir à l'arc et le club).

Aux archers ! A bon entendeur... je vous salue.

Estelle JAULT a passé la formation d'encadrant fédéral qui lui ouvre, si elle le désire la porte vers une formation d'entraîneur sauf que la fédération française de tir à l'arc exige d'avoir fait au moins un score de plus de 530 points en compétition. Ce quota de point pénalise bon nombre d'archer à l'accession du niveau d'entraîneur fédéral !.

David ROUBIER se propose pour effectuer une formation d'arbitre pendant la saison 2024/2025.

INFRASTRUCTURES :

Gymnase Garibaldi :

Il reste dans la salle d'évolution du gymnase, à venir un éclairage par projecteurs à led pour le mur de tir par le service technique électrique de la Ville. Mais surtout un renforcement des parties « vitrées » en plexiglass qui sont régulièrement défoncées, permettant l'intrusion indue de personnes qui peuvent nuire à l'ordre du gymnase et cause également une perte calorifique importante.

PROJETS MATERIELS

- renouvellement de bâches pour les stramites et la confection de butés fixes pour les chevalets au terrain de la Prairie Saint Nicolas.
- réfection de bêtes 3D pour le parcours de La Loyère.

PROJETS RENOUELEMENT DU POLO DU CLUB

- dans les tons de bleu dégradé, renouvellement du polo du club, les tailles en S, M et L n'étant plus disponibles. Le polo sera vendu 35 euros aux archers.

PROJETS SPORTIFS

Cette saison 2023/2024, le club poursuit le remboursement aux archers aux mêmes conditions et aux mêmes tarifs que la saison dernière.

Voici,

- les conditions pour être éligible : des compétitions faites, (hors championnat et DRE), un nombre au dessus de 2 et inférieur ou égal à 7.
- La base des tarifs de remboursement par concours, en euros : 7 pour les jeunes, 9 pour les adultes, et 11 pour les 3D.
- La charge du contrôle en revient à Daniel TOUTIN, à Daniel PERREAUT et Hervé HUMBLIN.

La Compagnie prendra toujours en charge les inscriptions des tireurs à tous les championnats (X71, XX de Bourgogne-Franche-Comté et XXX France), et en DR tant en individuel que par équipe de club.

La Compagnie prendra toujours en charge les déplacements et hébergements des équipes de club DRE et 3D.

Projet pour cette nouvelle saison :

La participation de jeunes aux nouveaux challenges jeunes et U11.

La participation au championnat départemental de Saône et Loire :

- d'une équipe femme arc classique,
- d'une équipe homme arc classique,
- d'une équipe homme arc à poulies.

La participation d'une équipe femme arc classique en DRE :

La participation d'une équipe homme arc classique en DRE :

La participation d'une équipe homme arc à poulies en B.R.E.

La participation de nos jeunes aux 10ème jeux de Saône-et-Loire qui se dérouleront au Creusot, du 7 au 12 mai 2024.

PROJETS D'ACTIVITES SPORTIVES

D'organiser, le samedi 13 janvier après-midi, le premier challenge départemental jeunes et U11 (poussins) qui remplace le Spécial jeune. Challenge réservé à ceux qui ont un, deux et trois ans de pratique sans avoir fait une seule compétition officielle. Nous allons essayer les plâtres !

Participation à la manifestation « Terre de jeu », à Chalon, le dernier weekend de juin 2024.

Participation du club au Forum des associations sportives et culturelles de Chalon, en septembre prochain.

Organiser les séances de découverte à la Prairie, le dimanche après-midi qui suit le Forum et à la suite, les deux mercredis suivants, au gymnase Garibaldi.

De permettre la réalisation de stage de tir à l'arc pour le groupe jeune de Saône et Loire.

De mettre à disposition nos infrastructures de tir à l'arc à la Ville de Chalon, à l'USEP et à l'A.G.R.S.

Enfin, c'est une triste certitude, tant que le club n'aura pas, en son sein, un arbitre fédéral, Chalon ne pourra pas organiser de compétitions qualificatives au France. Cela représente pour lui, un manque a gagné et une dynamique de club qu'il voudrait retrouver. Il faut pour cela que les nouvelles générations s'investissent dans la vie du club.

PROJETS EXTRA SPORTIFS

A noter dans les agendas,

Le mercredi 17 janvier 2024, la galette des rois du club

Le samedi 9 mars 2024 à midi, repas de la Saint Sébastien.

Le dimanche 17 mars 2024 à la prairie St Nicolas, l'Abat Oiseau

Envisager la création de groupes WHATSAPP, un pour chacun des créneaux de l'Ecole de tir par Estelle et un pour les compétiteurs par David.

QUESTIONS DIVERSES

De Charles BARILE, est-ce que l'on peut avec un arc de chasse sans viseur ramener la distance de tir de 50m à 30m ?

Cette question sera vu en interne au club.

INTERVENTIONS DES INVITES

Madame Dominique ROUGERON

CLOTURE DE L'A.G.

Merci à tous de votre participation et de votre attention.

Prenez toujours soin de vous.

Je déclare l'Assemblée générale de la Compagnie des Francs Archers Chalonnais 2024, clôturée et je vous invite à partager le pot de l'amitié.

Fin de l'Assemblée : 22h00

La Présidente,
Marie-Line CHAPLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MLC', written in a cursive style.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom left corner of the page.

PRODUITS		PREVUS	REALISES	CHARGES		PREVUES	REALISEES
SUBVENTIONS		<u>4900,00</u>	<u>3086,00</u>	FONCTIONNEMENT		<u>3330,00</u>	<u>4211,75</u>
	Ville Chalon	2500,00	2211,00		Assurances	1100,00	1093,13
	OMS	100,00	0,00		EDF	400,00	273,67
	Département	800,00	875,00		Télécommunications	400,00	453,80
	ANS	1500,00	0,00		Frais bancaires	130,00	136,00
					Secrétariat	200,00	52,15
					Déplacements réunions	100,00	0,00
					Déplacements bénévoles	1000,00	2203,00
MANIFESTATIONS SPORTIVES		<u>200,00</u>	<u>0,00</u>	MANIFESTATIONS SPORTIVES		<u>100,00</u>	<u>0,00</u>
	Tournoi mixte jeunes	200,00	0,00		Tournoi mixte jeunes	100,00	0,00
ANIMATIONS C.E		<u>100,00</u>	<u>500,00</u>	CHARGES PERSONNEL		<u>4100,00</u>	<u>4193,00</u>
					Cours perfectionnement	4000,00	4193,00
					Formations	100,00	0,00
LICENCES 2023/2024		<u>7000,00</u>	<u>9417,50</u>	MATERIELS ET EQUIPEMENTS		<u>3800,00</u>	<u>6242,14</u>
	Licences encaissées	7000,00	9417,50		Matériel 3 D	400,00	0,00
					Matériel école de tir	2000,00	4325,86
COURS		<u>3000,00</u>	<u>4040,00</u>		Prairie	1000,00	1627,28
	Cours initiation	1000,00	1845,00		Gymnase	300,00	28,00
	Cours perfectionnement	2000,00	2195,00		Materiel Compagnie	100,00	261,00
VENTES EQUIPEMENTS ET MATERIELS		<u>1700,00</u>	<u>3238,88</u>	COTISATIONS		<u>4055,00</u>	<u>5236,50</u>
	Matériel école de tir	1300,00	2470,88		Licences reversées FFTA	4000,00	5105,50
	Produits finis	300,00	230,00		FFTA	20,00	100,00
	Location matériel	100,00	538,00		OMS	35,00	31,00
PRODUITS FINANCIERS Intérêts livret		<u>600,00</u>	<u>1419,54</u>	COMPETITIONS EXTERIEURES		<u>3000,00</u>	<u>2303,70</u>
DONS		<u>1000,00</u>	<u>2464,85</u>		Inscriptions et déplacements des championnats X,XX,XXX	3000,00	2303,70
	Renoncations frais	1000,00	2464,85				
	Reprise sur provisions	555,00	0,00	FRAIS FINANCIER ANCV		<u>20,00</u>	<u>0,00</u>
				INTENDANCE MANIFESTATIONS		<u>500,00</u>	<u>700,59</u>
					St Sébastien 2023	300,00	343,00
					Intendance	200,00	357,59
				ACHATS PRODUITS FINIS		<u>150,00</u>	<u>0,00</u>
					Tenues club , équipes,divers	150,00	0,00
TOTAL		19055,00	24166,77	TOTAL		19055,00	22887,68
SOLDE		0,00	1279,09				

Au 31/12/2023

Compte courant = 6002,58
Caisse espèces = 345,33
Livret épargne = 49112,31

BILAN SPORTIF ANNEE 2022 / 2023

L'année 2022 / 2023 a vu l'inscription de 72 archers

Sur ces 72 adhérents 28 d'entre eux ont participé aux différents concours organisés en Bourgogne Franche Comté

228 Inscriptions dans les différents concours ont été comptabilisées par ces 28 archers

Une vingtaine de jeunes se sont inscrits cette année, 6 d'entre eux ont participé aux concours Spécial Jeune réservés aux archers débutants

Le challenge de Saône et Loire se dispute sur 5 compétitions, nos jeunes chalonnais se sont classés 4^{ème} avec seulement 4 concours et tous à chaque concours ont montés au niveau supérieur

Une trentaine de médailles ont été glanées dans les différents championnats

Champion de S et L :

En salle Axelle Fraisse en U18

Julie Serpillon en U21

Equipe poulie HOMME

F. Compagnon , J. Laville , F. Nullans , D. Roubier

En beursault David Roubier en poulies

En nature Charles Baril en Arc Chasse

En 3D Charles Baril en Arc Chasse

Bernard Groison en Arc Droit

En TAE I Bénédicte Bruneau S3D

Florian Richard en U21

Champion de Bourgogne Franche Comté

Bénédicte Bruneau en tir extérieur 60m

Florian Richard en tir extérieur 60m

David Roubier en tir beursault

2 archers ont été sélectionnés pour les championnats de France

Bénédicte Bruneau en tir extérieur 60m 5^{ème}

David Roubier en beursault 24^{ème}

en TAE I 42^{ème}

CHAMPIONNATS		Prévu 2024	Réalisé 2023
<u>SALLE</u>			
21/01/2024	Inscription X71 Jeunes (Macon) (7x7€)	49.00	49.00
11/02/2024	Inscription XX jeunes Auxonne (2x12€)	24.00	24.00
18/02/2024	Inscription tireurs championnat XX (Meursault 4x10€)	40.00	30.00
29/01/2024	Inscription tireurs championnat X71 (Epinac 6x10€)	60.00	10.00
<u>2024</u>	<u>Rbs compétitons jeunes > 3 concours (20 concours à 7€)</u>	<u>140</u>	<u>133</u>
<u>2024</u>	<u>Rbs compétitons adultes > 3 concours (20 concours à 9€)</u>	<u>180</u>	<u>153</u>
	<u>TOTAL</u>	<u>173.00</u>	<u>113.00</u>
<u>TOURNOI PAR EQUIPES</u>			
01/02/2024	Inscription équipes Autun (3 x 20€)	60.00	60.00
	<u>TOTAL</u>	<u>60.00</u>	<u>60.00</u>
<u>TOURNOI MIXTE ADULTES EN SALLE</u>			
mars-24	Inscription x71 équipe double mixte (1x15€)	15.00	15.00
mars-24	Inscription BFC équipe double mixte (1x10€)	10.00	10.00
	<u>TOTAL</u>	<u>25.00</u>	<u>25.00</u>
<u>TIR BEURSAULT</u>			
sept.-24	Inscriptions XX	40.00	40.00
nov.-24	Inscription XXX	25.00	25.00
	TOTAL :	<u>65.00</u>	<u>65.00</u>
<u>CHALLENGE JEUNES</u>			
	Inscriptions tir extérieur (6x5€)	30.00	79.50
	Inscriptions tir salle (6x5€)	30.00	45.40
	<u>TOTAL</u>	<u>60.00</u>	<u>124.90</u>
<u>TIR NATURE</u>			
	Inscriptions tireurs championnat X nature (1x10€)	10.00	10.00
	Inscriptions tireurs championnat XX nature (2x10€)	20.00	20.00
<u>2024</u>	<u>Rbs compétitions > 3 concours (5 x 11€)</u>	<u>55</u>	<u>55</u>
	<u>TOTAL</u>	<u>30.00</u>	<u>30.00</u>
<u>3D</u>			
juil.-24	Inscriptions tireurs Championnat X71	20.00	20.00
sept.-24	Inscriptions tireurs Championnat XX	10.00	10.00
	Inscriptions tireurs Championnat XXX 3D	0.00	
<u>2024</u>	<u>Rbs compétitions > 3 concours (4 x 11 euro)</u>	<u>44</u>	<u>44</u>
	<u>TOTAL</u>	<u>30.00</u>	<u>30.00</u>

<u>CAMPAGNE</u>			
avr.-24	Inscriptions tireurs Championnat X71 (1x10€)	10.00	0.00
mai-24	Inscriptions tireurs Championnat XX (1x10€)	10.00	0.00
	Inscriptions tireurs Championnat XXX		
	<u>TOTAL</u>	20.00	0.00
<u>TAEN (0 en 2022)</u>			
juin-24	Inscriptions tireurs Championnat X Montceau (6 tireurs)	48.00	48.00
juil.-24	Inscriptions tireurs Championnat XX Jeunes (3x7€)	21.00	21.00
	Inscriptions tireurs Championnat XXX	0.00	
	<u>TOTAL</u>	69.00	69.00
<u>TAEI</u>			
juin-24	Inscriptions tireurs championnat X (Autun 1x13€)	13.00	13.00
juin-24	Inscriptions tireurs Championnat XX (Meursault 6x10€)	60.00	60.00
	Inscriptions tireurs Championnat XXX (St Avertin 2x35€)	70.00	70.00
2024	<u>Rbs compétitions > 3 concours (9x9E)</u>	81.00	81
	<u>TOTAL</u>	143.00	143.00
<u>France</u>			
	FRAIS KILOMETRIQUE / 0.35 EURO / KM		
juil.-24	TAE : ST AVERTIN (397 kms x 0.35 x 2) 1 archer	278.00	143.85
mars-24	Salle : MOUILLERON LE CAPTIF (581 km à 0.35 x 2) 0 archer	406.7	
août-24	3D (kms à 0.35 x 2) 1 archer	0.00	
août-24	CAMPAGNE : ? (kms à 0.35 x 2) 1 archer	0.00	
	<u>TOTAL :</u>	278.00	143.85
<u>DRE</u>			
	Inscriptions DRE hommes poulies	100.00	
	Inscriptions DRE femmes classique	100.00	
	Inscriptions DRE hommes classique	100.00	
	<u>TOTAL :</u>	300.00	270.00
<u>3 MANCHES (3 équipes)</u>			
Besançon - Dijon - Auxonne (lieux et dates à confirmer)			
	Buvette	167.00	167.00
	Frais de transport véhicule carburant, péages (2 véhicules)	263.00	253.50
	Location camion	347.00	343.45
	TOTAL (sans inscriptions)	777.00	763.95
	<u>TOTAL DRE</u>	1047.00	1033.95
<u>OPTION</u>			
	<u>Finale DRE (?)</u>		
	<i>Inscription finale</i>	120.00	
	<i>Plateaux repas</i>	50.00	
	<i>Hôtel tireurs</i>	240.00	
	<i>Repas tireurs</i>	110.00	
	<i>Location véhicule + carburant + péages</i>	280.00	
	<u>TOTAL</u>	800.00	0

<u>24h de Belfort</u>		
Inscription équipe jeunes	60.00	
Frais de transport véhicule carburant, péages	110.00	
TOTAL :	170.00	0
Remboursement compétitions > 3 concours	<u>500.00</u>	<u>466</u>
<i>Avec option TOTAL GENERAL</i>	<i>3500.00</i>	
Sans option TOTAL GENERAL (sans finale)	<u>2700.00</u>	<u>2303.70</u>

AG du 13 janvier 2024

1	ALLIER	Jean Baptiste	Non votant	23/03/1995					Création ou Renouvellement	au dessus de 12/1/2008	
2	ARNOUX	Anthony	Non votant	19/09/1982					Création		
3	AUBERT	Denis	1	24/03/1975					Renouvellement		
4	AUGAGNEUR	Xavier	2	26/12/1961					Renouvellement		
5	BARILE	Charles	3	07/03/1960					Renouvellement		
6	BETTAYEB	Adel	Non votant	29/04/2014					Création		
7	BLONDE	Alizee	Non votant	05/09/2008					Renouvellement	Trop jeune	
8	BOIS	Jean-Luc	4	16/06/1952					Renouvellement		
9	BOQUET	Lucie	Non votant	04/12/2012					Renouvellement	Trop jeune	
10	BORNET	Maxime	5	24/11/1989					Renouvellement		
11	BOT	Frederic	6	10/09/1970					Renouvellement		
12	BRUNEAU	Benedicte	7	13/02/1958					Renouvellement		

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

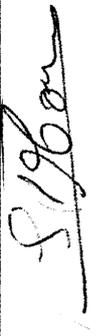
ML. CHARPIN
[Handwritten signature]

OK
[Handwritten signature]

	Prénom	Nom	Sexe	Date de naissance	Signature	Statut	Date de naissance	Signature	Statut	Création ou Renouvellement	au dessus de 12/1/2008
25	FLEURY	Anthony		24/04/1989		Non votant				Création	
26	FRAISSE	Axelle		24/09/2006		15				Renouvellement	
27	FRAISSE	Jean Pierre		06/01/1970		16				Renouvellement	
28	GALIEN-GUEDY	Alexandre		19/09/1989		17				Renouvellement	
29	GARNIER	Maxime		26/03/1977		18				Renouvellement	
30	GAYRAL	Florian		18/02/1997		19				Renouvellement	
31	GEILLON	Caroline		24/03/1995		Non votant				Création	
32	GELIN	Ethan		15/05/2012		Non votant				Création	Trop jeune
33	GERARD	Raphael		04/05/2007		20				Renouvellement	
34	GOUNOT	Tessa		23/06/2010		Non votant				Création	Trop jeune
35	GROISON	Bernard		30/07/1946		21				Renouvellement	
36	GUENOT	Philippe		14/01/1973		Non votant				Création	

N°	Nom	Prénom	Statut	Date de naissance	Signature	Création ou Renouvellement	au dessus de 12/1/2008
37	GUIGON	Clement	Non votant	03/07/2014		Création	Trop jeune
38	GUILBERT LABRUYERE	Selene	Non votant	27/06/2012		Création	Trop jeune
39	HENRY-BACQUIER	Jules	Non votant	08/02/2012		Création	Trop jeune
40	HUMBLIN	HERVE	22	30/06/1965		Renouvellement	
41	JACOB	Pascal	Non votant	27/08/1963		Création	
42	JACQUARD	Nathan	23	02/05/2005		Renouvellement	
43	JANET	Erwan	24	13/06/2004		Renouvellement	
44	JAULT	Estelle	25	25/09/1972		Renouvellement	
45	JOBERT	Thomas	Non votant	10/04/1976		Création	
46	JOUAN	Viktor	Non votant	26/10/2013		Création	Trop jeune
47	KALUS FRETTI	Ethan	Non votant	11/02/2013		Création	Trop jeune
48	LACROIX	Jerome	26	11/08/1974		Renouvellement	

N°	Nom	Prénoms	Votant	Date de naissance	Date d'expiration	Création ou renouvellement	au dessus de 12/1/2008
49	LACROIX	Myriam	27	15/09/1979		Renouvellement	
50	LAHAYE	Alexandra	Non votant	03/09/2006		Création	
51	LANOE	Guillaume	28	03/07/1996		Renouvellement	
52	LAVILLE	Jerome	29	15/09/1976		Renouvellement	
53	LAVILLE	Mathieu	30	02/05/2007		Renouvellement	
54	LE PORS	Thierry	Non votant	02/11/1959		Création	
55	LEDOUX	Corentin	Non votant	02/05/1994		Création	
56	LEMOINE	Marjorie	Non votant	17/12/1994		Création	
57	LIMONET	Caroline	Non votant	29/05/1995		Création	
58	LORAIN	Robin	Non votant	03/06/2012		Renouvellement	Trop jeune
59	LOUZAOUEN	Valentin	Non votant	17/07/1996		Création	
60	MARTIN-LIGIER	Jules	Non votant	03/02/2008		Renouvellement	Trop jeune

	Nom	Prénom	N° de vote	Date de naissance	Signature	Création ou Renouvellement	au dessus de 12/1/2008
61	MERLE	Hubert	31	08/03/1971		Renouvellement	
62	MOIROUX	Celia	32	06/06/2004		Renouvellement	
63	MOISSENET	Timothee	Non votant	01/02/2013		Création	Trop jeune
64	MOURON	Jean Philippe	33	12/06/1972		Renouvellement	
65	MOURY	Julia	Non votant	02/01/2013		Création	Trop jeune
66	MOURY	Zora	Non votant	21/07/2011		Création	Trop jeune
67	MUZARD	Louna	Non votant	02/04/2010		Création	Trop jeune
68	NIEDERLAENDER FERRAU	Aurelien	Non votant	05/08/2012		Renouvellement	Trop jeune
69	NULLANS	Francois	34	17/07/1998		Renouvellement	
70	PACAUT	Fabien	Non votant	22/09/1982		Création	
71	PACAUT	Faustine	Non votant	24/08/2013		Création	Trop jeune
72	PAGEAUX	Vivien	Non votant	04/11/2012		Création	Trop jeune

						Création ou Renouvellement	au dessus de 12/1/2008
SERPILLON	Julie	41	15/12/2005			Renouvellement	
SINONNET	Mathis	Non votant	04/07/2008			Renouvellement	Trop jeune
THOMAS	Jean Pierre	42	23/10/1942			Renouvellement	
TOUTIN	Daniel	43	17/04/1950			Renouvellement	
VADOT	Gabin	Non votant	14/03/2008			Création	Trop jeune
VASSOS	Gilles	Non votant	20/06/1963			Création	
YA CHATOT	Kai	Non votant	03/08/2013			Création	Trop jeune



Compagnie des Francs Archers Chalonnais

POUVOIR

pour l'Assemblée Générale du 12 janvier 2024

Je soussigné(e) FRAISSE J-Pierre,

donne pouvoir à FRAISSE Axelle

pour voter en mes lieu et place à l'Assemblée Générale du 12 janvier 2024.

Fait à CRISSEY, le 12/01/24

Signature :



Compagnie des Francs Archers Chalonnais

POUVOIR

pour l'Assemblée Générale du 12 janvier 2024

Je soussigné(e) ROCHETIE Alain.....

donne pouvoir à Estelle SAULT.....

pour voter en mes lieu et place à l'Assemblée Générale du 12 janvier 2024.

Fait à Chalon....., le 08/01/2024.....

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Estelle SAULT", written over a horizontal line.



Compagnie des Francs Archers Chalonnais

POUVOIR

pour l'Assemblée Générale du 12 janvier 2024

Je soussigné(e) B. T. Frédéric.....

donne pouvoir à Marie-Line CHARLIN.....

pour voter en mes lieu et place à l'Assemblée Générale du 12 janvier 2024.

Fait à Chalon-sur-Saône....., le 07/01/24.....

Signature :

